

PRÉFECTURE

DES

BOUCHES-DU-RHÔNE

2<sup>e</sup> DIVISION

BUREAU DES COMMUNES

Direction de  
la Sûreté Générale

4<sup>e</sup> Bureau.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Marseille, le 18 DEC 1906



Le Préfet des Bouches-du-Rhône

à Monsieur le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur,

Pour satisfaire au désir exprimé dans vos dépêches des 31 octobre et 1<sup>o</sup> décembre 1906, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli les statuts de la Fédération des Amicales d'Institutrices et Instituteurs publics de France et des Colonies.



Je joins à mon envoi le Bulletin Général contenant la liste des Amicales adhérentes à la dite Fédération ainsi que la liste des Membres composant la Commission permanente et le Bureau de cette Association.

Pour le Préfet et par délégation

Le Secrétaire Général